4 Dispositifs à votre service :

- Le relayage à domicile « trait d'union »
- L'hébergement temporaire à l'EHPAD L'OUSTALET
- L'hébergement temporaire d'urgence à l'EHPAD L'OUSTALET
- L'accueil de jour du Centre Hospitalier de Vaison-La-Romaine

Contacts :

Hébergement temporaire
Mme BOUKARAI ☎04.90.12.60.00

Coordinatrice accueil de jour et relayage
Mme ALLAIS ☎ 07 72 72 29 42
accueildejour@ch-vaison.fr

Accueil de jour - EHPAD Frédéric MISTRAL
Rue Louis Reynaud- 84110 VAISON-LA-ROMAINE
www.ch-vaison.fr

Décembre 2022

CENTRE HOSPITALIER Vaison LA-ROMAINE

"L'OUSTALET"

Département de VAUCLUSE

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

AIDANTS FAMILIAUX :

des solutions de répit existent pour vous et votre proche

Le droit au répit des aidants

Prendre soin d'une personne vieillissante peut s'avérer fatigant, il est primordial pour les aidants de s'autoriser des temps de répit. La loi Adaptation de la société au vieillissement du 1 janvier 2016 reconnait le rôle prépondérant des aidants et prévoit ainsi, en leur faveur le droit au répit.

Le relayage à domicile « Trait d'union » de l'EHPAD L'OUSTALET

Inspiré du « Balluchonnage » Québécois notre dispositif vous permet de vous absenter pour quelques jours. Vous êtes relayés à votre domicile par des professionnels 24h/24. Ainsi votre proche aidé reste dans son environnement. Notre équipe de professionnels de l'accompagnement vous suppléé jusqu'à votre retour sans rupture de rythme pour votre proche. L'admission se fait sur dossier administratif et médical.

La facturation est établie en fonction du nombre d'heures effectuées. Vous pourrez bénéficier de 15 fois 24h cumulées de ce service par an, renouvelable une fois.

Le coût résiduel à votre charge est de 20 € pour 24 h.

Des aides financières peuvent être mobilisées.

Il est prévu que vous nourrissiez et logiez l'intervenant à domicile.

L'hébergement temporaire de l'EHPAD L'OUSTALET

Il s'agit d'un hébergement de courte durée (moins de 3 mois consécutifs) dans un établissement pour personnes vieillissantes. La personne accueillie bénéficie des mêmes prestations qu'un résident (soins, animations, sorties, hôtellerie, lingerie). Avec avis du médecin coordonnateur la personne peut intégrer le PASA (pôle d'activité et de soins adaptés) L'admission se fait sur dossier administratif et médical.

Le tarif est le même que pour un hébergement permanent.

L'hébergement temporaire d'urgence de l'EHPAD l'OUSTALET

Il consiste à proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie, un hébergement temporaire d'une durée maximale de 30 jours, avant la réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé ou leur orientation vers une nouvelle structure d'accueil.

Ainsi, ce dispositif doit permettre de :

- éviter des hospitalisations non justifiées, relevant d'une urgence sociale et non médicale,
- réduire le temps d'hospitalisation, dès que la prise en charge médicale n'est plus nécessaire,
- améliorer et sécuriser le retour à domicile.

L'accueil de jour du CH de Vaison-La-Romaine

L'accueil de jour accueille des personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles apparentés, **du lundi au vendredi de 9h30 à 16h15.**

Il est implanté au sein de l'EHPAD Frédéric MISTRAL du Centre Hospitalier de Vaison-la-Romaine.

L'équipe de l'accueil de jour assure les transports aller-retour dans un rayon de 10km autour de Vaison-la-Romaine.

POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE :

- Préserver le maintien à domicile
- Rompre l'isolement des personnes
- Proposer des activités adaptées au sein de groupes homogènes
- Procurer bien être et plaisir par des activités variée.
- Élaborer un projet d'accompagnement personnalisé

POUR L'AIDANT :

- Ecouter, soulager, aider à comprendre
- Vous permettre de souffler en retrouvant du temps libre
- Vous accompagner pour comprendre la maladie